MTC NEWSLETTER #36



Par M. Arturs MICKEVICS, Président du Comité technique de gymnastique artistique masculine. November 2019

Le CTM de la FIG a apporté les interprétations correctes et clarifications suivantes concernant le code de pointage 2017 lors de la réunion de novembre 2019 à Lausanne. Les informations cidessous répondent aux questions soulevées lors du championnat du monde 2019 de Stuttgart et sont séparées en deux sections distinctes. Les clarifications du code de pointage et les nouveaux éléments réalisés officiellement avec succès depuis la publication du Newsletter #35.

I. Interprétations et clarifications au sujet du code de pointage 2017-2020

Généralités

Nous rappelons aux entraîneurs que, sauf aux anneaux et à la barre fixe, il ne leur est pas permis de demeurer sur le podium pendant l'exercice de leur gymnaste. Aux barres parallèles, l'entraîneur a le droit d'être sur le podium seulement s'il doit retirer le tremplin, après quoi, il doit quitter le podium (Article 3.1).

Exercices au sol



Si le gymnaste marche ou abaisse ses jambes et touche le sol lors d'une élévation à l'appui renversé en force, l'élément ne sera pas reconnu. On reconnaîtra cependant l'appui tendu renversé si celui-ci est tenu.



Clarification concernant les éléments acrobatiques en position tendue mais exécutés partiellement en position groupée. Plusieurs de ces éléments ne peuvent être dévalués, par exemple le salto avant tendu 2/1. De tels éléments peuvent être reconnus si la position groupée n'apparaît que dans la deuxième vrille mais seraient pénalisés pour position imprécise (groupée, carpée, tendue). Article 9.4

Cheval d'arçons



Les éléments de style Mikulak où le gymnaste présente un appui d'une jambe avant de compléter l'élément ne seront pas reconnus.



Clarification concernant la position de départ des transports arrière et des éléments de style Wu Guonian. Le gymnaste peut débuter en appui dorsal à l'extrémité du cheval, face vers l'extérieur, avec les deux mains sur le cuir.

Anneaux



Précisions concernant l'élément II 27, s'élever corps tendu et bras tendus à l'appui renversé. Cet élément doit être exécuté avec le corps tendu dès que le corps passe la verticale. Si, après la verticale, le corps présente une fermeture de plus de 45°, l'élément sera reconnu comme étant le II 26.



Les éléments de type bascule sont des éléments d'élan qui doivent être initiés d'une forte fermeture du corps suivie d'une action d'ouverture dynamique. Un élément de type bascule, comme l'élément III 59, exécuté avec une fermeture minimale et/ou usant de force plutôt que d'élan sera déduit pour faute petite, moyenne ou grossière. Article 9.4

MTC NEWSLETTER #36



Saut

Il n'y a pas de déduction pour réception en dehors des lignes si le gymnaste dépasse le bout du matelas lors de la réception. Les déductions pour sortie de lignes ne s'appliqueront que si le gymnaste sort des lignes délimitant la zone de réception avant de dépasser le bout du matelas.



Pour les sauts à partir de la rondade avec ½ tour dans le 1^{er} envol, une déduction pour rotation longitudinale insuffisante peut s'appliquer. Les déductions habituelles pour rotations longitudinales incomplètes s'appliqueront. Dans des cas extrêmes, s'il manque plus de 90° de rotation, le saut sera reconnu comme un saut de type Yurchenko.

Pendant son échauffement de 30 secondes, chaque gymnaste peut exécuter un maximum de deux sauts. Cette règle s'applique dès lors que l'échauffement à lieu sur le podium, peu importe la phase de compétition. Notez que le gymnaste a droit à ses deux sauts d'échauffement même si le délai de 30 secondes est expiré.

Le juge de ligne sera responsable de s'assurer que chaque gymnaste respecte le maximum de deux sauts d'échauffement. Le non-respect de cette règle entraînera une déduction neutre de 0.3 applicable sur le premier saut.

Barre fixe

Remarque concernant le Tkachev tendu : Cet élément doit être exécuté avec le corps tendu jusqu'à la reprise de la barre. Si le gymnaste présente une fermeture du corps de plus de 45° avant de traverser la barre, l'élément sera reconnu comme un Tkachev carpé = valeur C. Si le gymnaste présente une telle fermeture du corps seulement après avoir traversé la barre, il recevra la valeur D mais des déductions d'exécution appropriées seront appliquées.

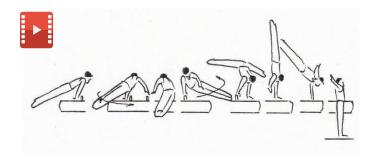
II. Nouveaux éléments réalisés sans faute majeure depuis la publication de la newsletter #35.

Le CTM de la FIG confirme que les nouveaux éléments suivants ont été présentés avec succès en 2019. Les gymnastes GAM peuvent attribuer leur nom pour un nouvel élément réalisé avec succès lors d'une compétition officielle FIG et ce sans grande déduction.

Cheval d'arçons

PELLERIN Thierry (CAN)

- Russe 180° réalisé d'une extrémité du cheval à l'autre avec sortie à l'appui tendu renversé.
- Valeur D (GE IV) #22
- Réalisé avec succès et reconnu en compétition officielle durant la Challenge cup 2019, Szombathely (HUN)
- Nom attribué PELLERIN

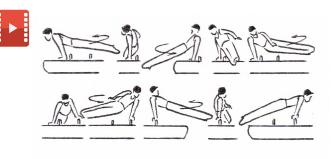


MTC NEWSLETTER #36



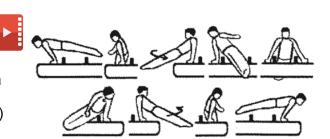
ROMERO Diogo (POR)

- Stockli inverse depuis l'extrémité du cheval pour se terminer sur l'arçon le plus (de 5-5 à 2-2)
- Valeur C (GE III) #93
- Réalisé avec succès et reconnu en compétition officielle durant la Challenge Cup 2019, Guimaraes (POR)
- Nom attribué ROMERO



ABU AL SAOUD Ahmad (JOR)

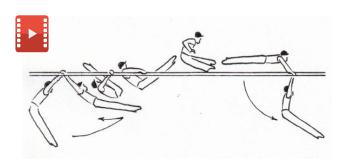
- Stockli inverse d'une extrémité à l'autre
- Valeur D (GE III) #94
- L'élément était déjà mentionné dans le code mais a été réalisé avec succès pour la première fois en compétition à la Challenger Cup 2019, Koper (SLO)
- Nom attribué ABU AL SAOUD



Barres parallèles

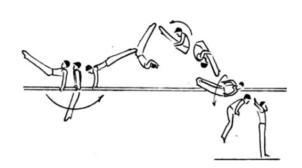
OKUBO Keitaro (JPN)

- Bascule au coupé écart vers l'élan arrière en suspension
- Valeur C (GE III) #69
- Réalisé avec succès et reconnu en compétition officielle durant la Challenge Cup 2019, Szombathely (HUN)
- Nom attribué OKUBO



DALALOYAN Artur (RUS)

- Double salto avant carpé avec ½ tour
- Valeur G (GE IV) #18
- L'élément était déjà mentionné dans le code mais a été réalisé avec succès pour la première fois en compétition aux championnats d'Europe 2019, Szczecin (POL)
- Nom attribué DALALOYAN



MTC NEWSLETTER #36

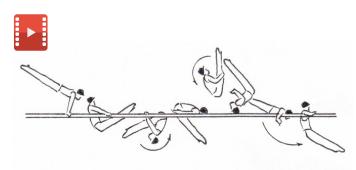


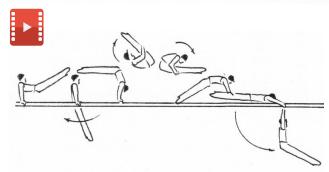
JUAREZ Josue (MEX)

- Etablissement avec salto carpé à l'appui brachial - Tejada carpé
- Valeur F (GE III) #126
- Réalisé avec succès et reconnu en compétition officielle durant la Challenge Cup 2019, Paris (FRA)
- Nom attribué JUAREZ



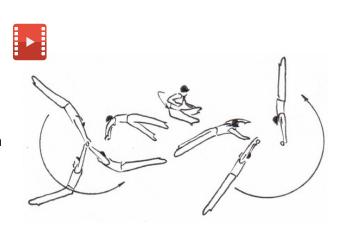
- 5/4 salto avant carpé à la suspension
- Valeur C (GE I)
- Réalisé avec succès et reconnu en compétition officielle durant la Challenge Cup 2019, Paris (FRA)
- Nom attribué JUAREZ II





Barre fixe

- PRINCIPI Paolo (ITA)
- Markelov avec 1/2 tour en prises mixtes vers l'élan à l'appui renversé
- Valeur D (GE II) #46
- Réalisé avec succès et reconnu en compétition officielle durant la Challenge Cup 2019, Osijek (CRO)
- Nom attribué PRINCIPI



Remerciements à Koichi ENDO (JPN) pour toutes les illustrations

Avec compliments,

Arturs Mickevics MTC President

Jeff Thomson MTC Secretary